

MÉMENTO 2016

DONNÉES STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES 2015

QUELQUES PRÉCISIONS...

→ Ce mémento ne traite que des indications géographiques, c'est-à-dire les Appellations d'origine contrôlée / Appellations d'origine protégée et les Indications géographiques protégées. Les données (volumes, chiffres d'affaires) ne concernent pas les autres signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) (Label Rouge, Agriculture Biologique, Spécialité traditionnelle garantie).

→ La règle appliquée pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans ce mémento est précisée en page 7.

OBSERVATOIRE DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes est riche en produits de qualité avec 28% d'exploitations agricoles engagées dans un signe ou une démarche de qualité (hors bio). Le mémento 2016 permet de découvrir cette richesse et apporte des éclairages en réponse à la question suivante : « En quoi les produits sous indication géographique contribuent-ils à l'économie

agricole régionale? » Cette publication, réalisée par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'INAO et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, se concentre sur les Indications Géographiques, c'est à dire les AOC, AOP et IGP.



102 PRODUITS
SOUS INDICATION
GÉOGRAPHIQUE

OLIVES ET AUTRES IG	
AOC-AOP OLÉICOLES	2
AOC-AOP HUILE ESSENTIELLE	1
IGP CÉRÉALES	2
IGP PROD. AGRO-ALIM.	1

FRUITS ET LÉGUMES	
AOC-AOP FRUITS	2
IGP FRUITS	1
AOC-AOP LÉGUMES	1
IGP LÉGUMES	1

NOMBRE D'INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2015

VINS ET EAUX-DE-VIE	
AOC-AOP VITICOLES	37
IGP VITICOLES	11
IG EAUX-DE-VIE	7

PRODUITS LAITIERS	
AOC-AOP FROMAGES	16
IGP FROMAGES	3
AOC-AOP BEURRE	1
AOC-AOP CRÈME	1

VIANDES ET VOLAILLES	
AOC-AOP VIANDES	1
AOC-AOP VOLAILLES	2
IGP PROD. CARNÉS	5
IGP VOLAILLES	7

VOLUMES COMMERCIALISÉS DE PRODUITS SOUS IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le vin et les produits laitiers, des filières fortement engagées.



CONTRIBUTION DES PRODUITS SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE



27% des exploitations régionales sont habilitées pour produire sous IG soit 15370.



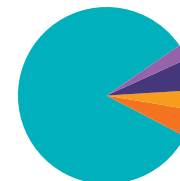
POSITIONNEMENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES PAR RAPPORT AU NATIONAL

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Hors vins : 816 millions d'€ / Vin compris : 1 358 millions d'€

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS IG

Hors vins



Viande et charcuterie : 24 292 271 €
Volaille : 46 262 934 €
Olives et autres IG : 31 333 070 €
Fruits & légumes : 40 730 000 €
Produits laitiers : 673 665 000 €

13% des exploitations agricoles habilitées

20% des exploitations agricoles habilitées hors vins

25% du chiffre d'affaires réalisé hors vins

IG : INDICATION(S) GÉOGRAPHIQUE(S)
AOP : APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE
IGP : INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Cette publication est issue d'un travail partenarial entre :



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



PRODUITS LAITIERS	2
VINS ET EAUX-DE-VIE	3
FRUITS ET LÉGUMES	4
VIANDES ET VOLAILLES	5
OLIVES ET AUTRES IG	6
LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	7
INFORMATIONS	8

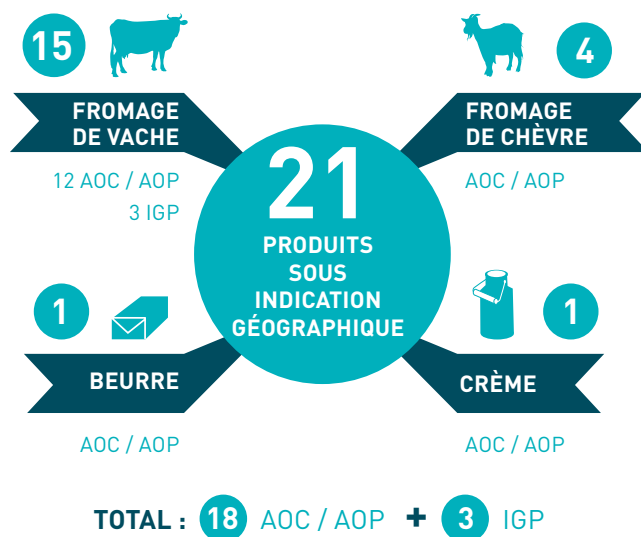
FILIÈRE PRODUITS LAITIERS

→ Pour le calcul des volumes et chiffres d'affaires totaux de produits laitiers sous AOP et IGP d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Comté a été ajouté au prorata de son nombre d'opérateurs habilités (soit 4,17 %) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour les chiffres régionaux :

→ Pour le calcul de la contribution des IG dans l'agriculture régionale, le volume régional des fromages commercialisés en Auvergne-Rhône-Alpes n'intègre pas les productions fermières hors indication géographique.

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS LAITIERS SOUS IG



CONTRIBUTION DES PRODUITS LAITIERS SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE

33% des exploitations agricoles ayant des vaches laitières en Auvergne-Rhône-Alpes sont habilitées pour produire des produits laitiers sous indication géographique. Cela représente **5526 exploitations agricoles**. Par ailleurs, **889 opérateurs de transformation sont habilités** dont :



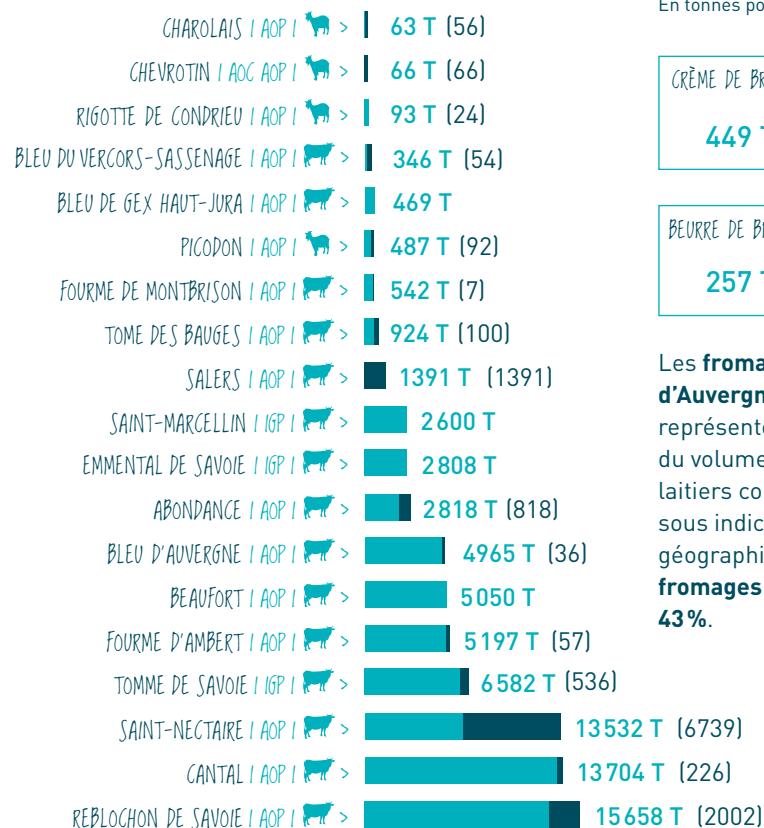
79 576 TONNES COMMERCIALISÉES

Les fromages commercialisés sous indication géographique représentent **44% des fromages commercialisés en Auvergne-Rhône-Alpes**.

CHIFFRE D'AFFAIRES
TOTAL : 673 665 000 €

VOLUMES COMMERCIALISÉS SOUS IG (DONT VOLUMES FERMIERS)

En tonnes pour l'année 2015



TOTAL : 78 001 T 16 % des volumes sont fermiers : 12 204 T



Les **fromages d'Auvergne** représentent **50%** du volume des produits laitiers commercialisés sous indication géographique et les **fromages de Savoie** **43%**.

709
Tonnes

CHÈVRE

2600
Tonnes

VACHE
PÂTE MOLLE

10676
Tonnes

VACHE PÂTE
PRESSÉE CUITE

11519
Tonnes

VACHE PÂTE
PERSILLÉE

51791
Tonnes

VACHE PÂTE
PRESSÉE NON CUITE

POIDS DE LA RÉGION AUVERGNE -RHÔNE-ALPES EN FRANCE



Dans la filière laitière nationale sous indication géographique, la région représente :

- 28%** des exploitations agricoles habilitées
- 32%** du volume commercialisé
- 33%** du chiffre d'affaires réalisé

VINS ET EAUX-DE-VIE

→ Les volumes des vins sont des données à la production (et non à la première commercialisation).

→ L'AOC AOP Saint Amour a été prise en compte dans les totaux bien que moins de 19% des opérateurs se situent en Auvergne-Rhône-Alpes.

→ Pour les IG, seuls les volumes déclarés en Auvergne-Rhône-Alpes ont été comptabilisés (déclaration de récolte 2015) exception faite des Beaujolais qui incluent l'ensemble des volumes du signe.

→ Le volume produit en 2015 (en hectolitres) est comparé à la moyenne des 5 dernières années.

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

NOMBRE DE VINS ET EAUX-DE-VIE SOUS IG



37 AOP 11 IGP

VOLUME TOTAL PRODUIT D'EAUX-DE-VIE ET SPIRITUEUX



484 hl

D'ALCOOL PUR

FINE DU BUGEY

MARC DU BUGEY

MARC DE SAVOIE

GÉNÉPI DES ALPES

EAUX DE VIE DE VIN DES CÔTES DU RHÔNE
OU FINE DES CÔTES DU RHÔNE

MARC D'Auvergne

MARC DES CÔTES DU RHÔNE

OU EAUX DE VIE DE MARC

DES CÔTES DU RHÔNE

VOLUME TOTAL PRODUIT DE VINS

TOTAL VINS IGP
531 898 hlMOYENNE 2011-2015
529 999 hlTOTAL VINS AOC/AOP
1 530 227 hlMOYENNE 2011-2015
1 628 210 hl

VOLUMES PRODUITS DE VINS IGP

1 509 (495) > COTEAUX DE L'AIN

1 1273 (1 156) > ISÈRE

1 1 437 (2 258) > URFE

1 3 220 (3 247) > PUY DE DÔME

1 3 673 (2 020) > COMTÉS RHODANIENS

1 5 101 (4 890) > VIN DES ALLOBROGES

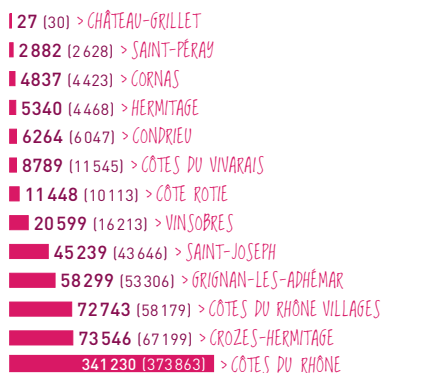
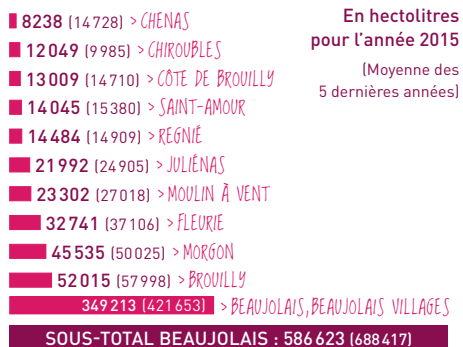
1 6 3 615 (6 029 6) > DRÔME, COTEAUX DES BARRONNIES
ET COLLINES RHODANIENNES

1 7 7 129 (5 9 55 1) > MÉDITERRANÉE

1 3 75 9 41 (3 6 6 0 8 6) > ARDÈCHE

En hectolitres
pour l'année 2015(Moyenne des
5 dernières années)

VOLUMES PRODUITS DE VINS AOC / AOP



CONTRIBUTION DES VINS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DES PRODUITS VITICOLES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE



541 286 000 €

CHIFFRE D'AFFAIRES À LA PRODUCTION

2 062 125 hl

REVENDIQUÉS SOUS IG

91 % des vins

PRODUITS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

92% des exploitations agricoles ayant de la vigne en Auvergne-Rhône-Alpes produisent du vin sous indication géographique. Cela représente 6075 exploitations viticoles.

POIDS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FRANCE



Dans la filière viticole nationale sous indication géographique, Auvergne -Rhône-Alpes représente :

9 % des exploitations agricoles habilitées

6 % du volume revendu à la production

FILIERE FRUITS ET LÉGUMES

→ Le volume régional de fruits commercialisé n'inclut pas le raisin de table.

NOMBRE ET NATURE DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS IG



VOLUME COMMERCIALISÉ SOUS IG



CONTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE

16% des exploitations agricoles ayant des fruits et 21% des exploitations agricoles ayant des légumes en Auvergne-Rhône-Alpes sont habilitées pour produire sous indication géographique.

Soit 1161

EXPLOITATIONS HABILITÉES

44

ateliers de tri/calibrage /conditionnement habilités

3

transformateurs habilités

40 730 000 €

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

12027 Tonnes

DE FRUITS COMMERCIALISÉS SOUS IG

4 % des fruits

COMMERCIALISÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette proportion s'élève à **44% pour les fruits à coque.**

2641 Tonnes

DE LÉGUMES COMMERCIALISÉS SOUS IG

1,3% des légumes

COMMERCIALISÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette proportion s'élève à **88% pour les lentilles.**

POIDS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Dans la filière fruits et légumes nationale sous indication géographique, Auvergne-Rhône-Alpes représente :



30%

des exploitations agricoles en fruits et/ou légumes habilitées

15%

du chiffre d'affaires réalisé pour les fruits et légumes

15%

du volume commercialisé pour les fruits

11%

du volume commercialisé pour les légumes

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

FILIÈRE VIANDES ET VOLAILLES

→ La volaille de Bresse a été prise en compte au prorata du nombre d'opérateurs présents dans la région soit à hauteur de 47% pour les volumes et chiffres d'affaires.

Pour les chiffres régionaux :

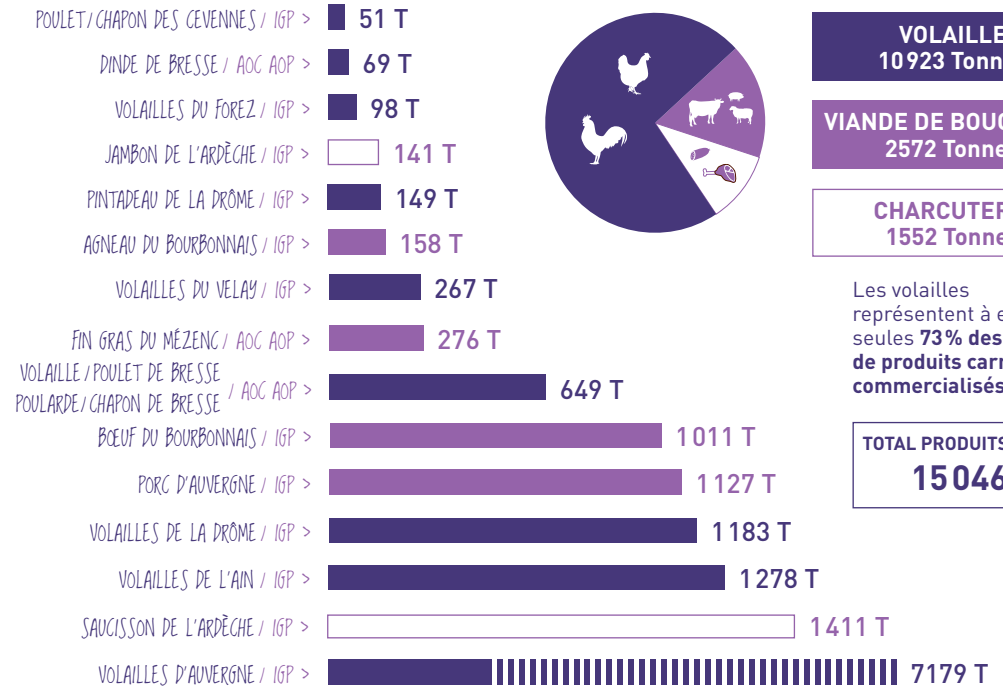
→ Les exploitations « En ayant volailles de chair » correspondent aux élevages de poulets de chair et coqs, dindes et dindons, oies (à rôtir, en gavage et à gaver), canards à rôtir et pintades, seuls les élevages de plus de 250 têtes ont été comptabilisés.

→ Les exploitations « En ayant bovins » correspondent aux élevages de mâles castrés de plus de 2 ans et autres femelles de plus de 2 ans.

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS CARNÉS SOUS IG



VOLUME COMMERCIALISÉ SOUS IG PAR TYPE DE PRODUIT CARNÉ



CONTRIBUTION DES PRODUITS CARNÉS SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE

44% des exploitations agricoles ayant des volailles en Auvergne-Rhône-Alpes sont habilitées à produire sous indication géographique, soit environ **600 exploitations agricoles**. Seules **5% des exploitations agricoles** ayant des bovins en Auvergne-Rhône-Alpes sont habilitées à produire sous indication géographique.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL
70 555 205 €

dont **66% provient de la filière volaille**, soit :

46 262 934 €

CHIFFRE D'AFFAIRES FILIÈRE
VOLAILLE SOUS IG



84 opérateurs (abatteurs et transformateurs) sont habilités, dont :

- 8** sites de transformation (en charcuterie)
- 69** abattoirs de volaille (dont éleveurs abatteurs)
- 7** abattoirs en viande de boucherie

POIDS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FRANCE

Dans la filière viande nationale sous indication géographique, la région Auvergne-Rhône-Alpes représente :

6% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS CARNÉS SOUS IG

- 13%** des exploitations habilitées à produire de la volaille
- 8%** du volume commercialisé de volaille
- 8%** du chiffre d'affaires de la volaille
- 2%** des exploitations habilitées à produire de la viande de boucherie
- 3%** du volume commercialisé de viande de boucherie
- 4%** du volume commercialisé de charcuterie
- 8%** du chiffre d'affaires des viandes de boucherie et charcuteries

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

FILIÈRE OLIVES ET AUTRES IG

→ 100% des volumes de production des AOP huile d'olive de Nyons et olives noires de Nyons ont été affectés à la région Auvergne-Rhône-Alpes bien que seules 80% des exploitations oléicoles des deux IG se situent en Auvergne-Rhône-Alpes.

NOMBRE ET NATURE DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG



HUILE D'OLIVE DE NYONS

260 T

2013

138 T

2014

396 T

2015

OLIVES NOIRES DE NYONS

315 T

113 T

507 T

80%

des opérateurs situés en Auvergne-Rhône-Alpes

685 exploitations

OLÉICOLES HABILITÉES

Alors que la production de 2014 était très faible du fait de problèmes sanitaires liés aux ravageurs, les volumes de 2015 sont les plus élevés depuis la reconnaissance des appellations en 1994.

CONTRIBUTION DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE ET FRANÇAISE

CONTRIBUTION DES PRODUITS OLÉICOLES SOUS IG DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE



77 % des exploitations

OLÉICOLES HABILITÉES À PRODUIRE SOUS IG

1721
Tonnes

Olives récoltées



68 % des volumes d'olives récoltées

SONT SOUS INDICATION GÉOGRAPHIQUE

POSITIONNEMENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FRANCE



23%

des exploitations oléicoles habilitées

25%

du volume d'huile d'olive

72%

des volumes d'olives de bouche (non transformées en huile)

AUTRES PRODUITS



PETIT ÉPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE



FARINE DE PETIT ÉPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE

90 Tonnes

COMMERCIALISÉES SOUS L'IGP PETIT ÉPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE

64 Tonnes

COMMERCIALISÉES SOUS L'IGP FARINE DE PETIT ÉPEAUTRE DE HAUTE PROVENCE

65 producteurs

ONT PRODUIT EN 2015

67%

des opérateurs situés en Auvergne-Rhône-Alpes



HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE DE HAUTE PROVENCE

AOP

16 Tonnes
PRODUITES EN 2015

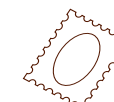
5 distilleries
ONT PRODUIT EN 2015

43 producteurs ont produit en 2015

DONT 10 PRODUCTEURS-DISTILLATEURS

34%

des opérateurs situés en Auvergne-Rhône-Alpes



RAVIOLE DU DAUPHINÉ

IGP

3781 Tonnes

PRODUITES EN 2015

2 sites de transformation

100%

des opérateurs situés en Auvergne-Rhône-Alpes

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

→ Règle appliquée pour sélectionner les IG qui ont été attribuées à la région Auvergne-Rhône-Alpes :

1. Une indication géographique dont l'aire ne concerne que la région Auvergne-Rhône-Alpes est rattachée à cette région.

2. Si l'aire géographique de l'IG s'étend sur plusieurs régions, on rattache l'IG à la région Auvergne-Rhône-Alpes, si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Auvergne-Rhône-Alpes. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

→ AOVQDS (Appellation d'Origine Vin Délimité de Qualité Supérieure) et AOR (Appellation d'Origine Réglementée) sont d'anciennes catégories qui n'existent plus.

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

SIQO	Nom	Classe produit	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2015	
AOC-AOP	Beurre de Bresse	Beurre et crème	2012	2014		
AOC-AOP	Crème de Bresse		2012	2014		
AOC-AOP	Abondance		1990	2015		
AOC-AOP	Beaufort		1968	2015		
AOC-AOP	Bleu d'Auvergne		1975	1986	X	
AOC-AOP	Bleu de Gex Haut Jura		1977	2014		
AOC-AOP	Bleu du Vercors-Sassenage		1998	1998	X	
AOC-AOP	Cantal		1956	2007	X	
AOC-AOP	Charolais		2008	2014		
AOC-AOP	Chevroitin		1996	2015		
IGP	Emmental de Savoie	Fromages	1996	1996	X	
AOC-AOP	Fourme d'Ambert		1972	2013		
AOC-AOP	Fourme de Montbrison		1972	2014		
AOC-AOP	Picodon		1983	2000	X	
AOC-AOP	Reblochon de Savoie		1958	2015		
AOC-AOP	Rigotte de Condrieu		2009	2013		
IGP	Saint-Marcellin		2013	2013		
AOC-AOP	Saint-Nectaire		1955	2015	X	
AOC-AOP	Salers		1961	2000	X	
AOC-AOP	Tome des Bauges		2002	2009	X	
IGP	Tomme de Savoie		1996	1996	X	
IGP	Ail de la Drôme		Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés	2008	2008	
AOC-AOP	Châtaigne d'Ardèche			2006	2014	
IGP	Farine de petit épeautre de haute Provence	2010		2010		
AOC-AOP	Lentille verte du Puy	1996		1996	X	
AOC-AOP	Noix de Grenoble	1938		2002	X	
AOC-AOP	Olives noires de Nyons	1994		2015		
IGP	Petit épeautre de haute Provence	2009		2009		
IGP	Pommes et poires de Savoie	1996		1996	X	
AOC-AOP	Huile d'olive de Nyons	Huile d'olive		1994	2015	
AOC-AOP	Huile essentielle de lavande de Haute-Provence			1981	2013	X
IGP	Raviole du Dauphiné	Pâtes alimentaires	2009	2009		
IGP	Jambon de l'Ardèche	Produits à base de viande	2010	2016	X	
IGP	Saucisson de l'Ardèche		2011	2016	X	
IGP	Agneau du Bourbonnais	Viandes et abats frais	1996	1996		
IGP	Bœuf Charolais du Bourbonnais		1996	1996		
AOC-AOP	Dinde de Bresse		1976	2014		
AOC-AOP	Fin Gras du Mézenc		2006	2013		
IGP	Pintadeau de la Drôme		2010	2010		
IGP	Porc d'Auvergne		2011	2011		
AOC-AOP	Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse, Poularde de Bresse, Chapon de Bresse		1957	2014		
IGP	Volailles d'Auvergne		1996	1996		
IGP	Volailles de l'Ain		1996	1996		
IGP	Volailles de la Drôme		1996	1996		
IGP	Volailles du Forez		1996	1996		
IGP	Volailles du Velay		1996	1996		
IGP	Poulet ou chapon des Cévennes		2013	2013		

DIVERS

EAUX-DE-VIE ET SPIRITUEUX

VINS

SIQO	Nom	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2015
IG	Eau-de-vie de vin des Côtes du Rhône ou Fine des Côtes du Rhône	1948 (AOR)	2015	X
IG	Fine du Bugey	1950 (AOR)	2015	X
IG	Génépi des Alpes	2015	2015	X
IG	Marc d'Auvergne	1949 (AOR)	2015	X
IG	Marc de Savoie	1967 (AOR)	2015	X
IG	Marc des Côtes du Rhône ou Eau-de-Vie de Marc des Côtes du Rhône	1948 (AOR)	2015	X
IG	Marc du Bugey	1950 (AOR)	2015	X

SIQO	Nom	Reconnaissance initiale	Cahier des charges en vigueur(année)	En cours de modification en 2015
IGP	Ardèche	1968	2015	X
AOC-AOP	Beaujolais, Beaujolais Villages	1937	2013	X
AOC-AOP	Brouilly	1938	2013	X
AOC-AOP	Bugey	2009	2013	
AOC-AOP	Château-Grillet	1936	2015	
AOC-AOP	Chatillon-en-Diois	1975	2013	X
AOC-AOP	Chenas	1938	2013	X
AOC-AOP	Chiroubles	1936	2013	X
AOC-AOP	Clairette de Die	1942	2013	X
IGP	Collines Rhodaniennes	1981	2011	
IGP	Comtés Rhodaniens	1989	2015	X
AOC-AOP	Condrieu	1940	2014	
AOC-AOP	Cornas	1938	2011	
AOC-AOP	Côte de Brouilly	1938	2013	X
AOC-AOP	Cote Roannaise	1994	2011	
AOC-AOP	Côte Rotie	1940	2011	
AOC-AOP	Coteaux de Die	1993	2013	X
IGP	Coteaux de l'Ain	1968	2013	X
IGP	Coteaux des Baronnies	1981	2013	
AOC-AOP	Coteaux du Lyonnais	1984	2011	
AOC-AOP	Côtes d'Auvergne	1951 (AOVDQS) - 2011 (AOP)	2011	X
AOC-AOP	Côtes du Forez	2000	2011	
AOC-AOP	Côtes du Rhône	1937	2015	X
AOC-AOP	Côtes du Rhône villages	1966	2012	X
AOC-AOP	Côtes du Vivarais	1999	2011	
AOC-AOP	Crémant de Die	1993	2013	X
AOC-AOP	Crozes-Hermitage	1937	2011	
IGP	Drôme	1968	2013	
AOC-AOP	Fleurie	1936	2013	X
AOC-AOP	Grignan-les-Adhémar	1973	2013	X
AOC-AOP	Hermitage	1937	2013	
IGP	Isère	1968	2013	
AOC-AOP	Juliéas	1938	2013	X
IGP	Méditerranée	1999	2015	X
AOC-AOP	Morgon	1936	2013	X
AOC-AOP	Moulin à Vent	1936	2013	X
IGP	Puy de Dôme	2011	2011	
AOC-AOP	Regnié	1988	2013	X
AOC-AOP	Roussette de Savoie	1973	2011	
AOC-AOP	Roussette du Bugey	2004	2011	
AOC-AOP	Saint-Joseph	1956	2011	
AOC-AOP	Saint-Péray	1936	2011	
AOC-AOP	Saint-Pourçain	1951 (AOVDQS) - 2011 (AOP)	2011	X
AOC-AOP	Seyssel	1942	2015	X
IGP	Urfé	1982	2011	
AOC-AOP	Vin de Savoie (ou Savoie)	1973	2015	X
IGP	Vin des Allobroges	1981	2013	X
AOC-AOP	Vinsobres	2006	2014	X



DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE EN 2015

IG : INDICATION(S) GÉOGRAPHIQUE(S)
 AOP : APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
 AOC : APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE
 IGP : INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

DOSSIERS EN COURS

*Nb de dossiers en cours d'instruction au niveau national ayant passé l'étape « étude de recevabilité » mais n'étant pas encore envoyés à la commission européenne.

2015 a été consacrée à la poursuite du travail de consolidation des cahiers des charges AOP-IGP agroalimentaires consistant à préciser la description des produits, leurs conditions de production et la démonstration du lien à l'origine. Suite au travail d'écriture des cahiers des charges pour les eaux-de-vie (Fine du bugey, Marc du Bugey et de Savoie) et les spiritueux (Génépi des alpes, dossier transfrontalier France-Italie) ayant abouti à une validation et à une transmission auprès de la commission européenne en janvier 2015, l'année a été consacrée à répondre aux questions formulées par la commission.

EN COURS D'INSTRUCTION AU NIVEAU NATIONAL



MODIFICATIONS

AOC/AOP : 2720 viticoles
7 agroalimentaires**IGP : 4**

viticoles

RECONNAISSANCES

IGP : 3

agroalimentaires

EN COURS D'INSTRUCTION AU NIVEAU EUROPÉEN



MODIFICATIONS

AOC/AOP : 7

5 agroalim. et 2 viticoles

IGP : 12

7 IG spiritueuses et 5 agro.

RECONNAISSANCES

IGP : 1

agroalimentaire

6 dossiers en cours d'émergence, non encore officiellement déposés.

DOSSIERS VALIDÉS

HOMOLOGATION NATIONALE **AOC/AOP : 4 IGP : 10**

MODIFICATIONS DU CAHIER DES CHARGES

Château grillet

Côtes du Rhône

Seyssel

Savoie avec reconnaissance

mention Crémant

Comtés Rhodaniens

Ardèche

Tomme de Savoie

Emmental de Savoie

Eau-de-vie de vin

des Côtes du Rhône

ou Fine des Côtes du Rhône

Fine du Bugey

Génépi des Alpes

Marc d'Auvergne

Marc de Savoie

Marc des Côtes du Rhône

ou Eau-de-Vie de Marc

des Côtes du Rhône

Marc du Bugey

RECONNAISSANCES

Homologation du projet

d'IGP Jambon d'Auvergne

Homologation du projet d'IGP

Saucisson sec d'Auvergne

/ Saucisse sèche d'Auvergne



ENREGISTREMENT UE

7 modifications de cahiers des charges

ENREGISTREMENT DE MODIFICATIONS
DE CAHIERS DES CHARGES

AOP Huile d'olive de Nyons

AOP Olives noires de Nyons

AOP Saint Nectaire

AOP Abondance

AOP Chevrotin

AOP Beaufort

AOP Reblochon

MÉTHODOLOGIE :
CLÉS DE LECTURE,
RÈGLES ET PARTIS PRIS

Règle appliquée pour sélectionner les IG qui ont été attribuées à la région Auvergne-Rhône-Alpes :

1. Une indication géographique dont l'aire ne concerne que la région Auvergne-Rhône-Alpes est rattachée à cette région.
2. Si l'aire géographique de l'IG s'étend sur plusieurs régions, on rattache l'IG à la région Auvergne-Rhône-Alpes, si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Auvergne-Rhône-Alpes. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

Les chiffres d'affaires hors vins sont estimés à la première mise en marché (en sortie de transformation / conditionnement pour les produits laitiers, charcuteries, produits oléicoles, en sortie d'abattoir pour les viandes et volailles et à l'expédition pour les fruits et légumes).

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

MÉMENTO 2016 1

PRODUITS LAITIERS 2

VINS ET EAUX-DE-VIE 3

FRUITS ET LÉGUMES 4

VIANDES ET VOLAILLES 5

OLIVES ET AUTRES IG 6

LISTE DES IG EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 7

INFORMATIONS 8

SOURCES

→ **Données générales** : INAO / Enquête structures 2013 / Recensement général agricole 2010 / Chiffres clés INAO 2015

→ **Données filière Vins** : Recensement général agricole 2010 / Déclarations de récolte / INAO / Comptes de l'agriculture 2014 / Statistique Annuelle Agricole 2015

→ **Données filière Lait** : Enquêtes structures 2013 / Enquête annuelle laitière 2015 / INAO / CNAOL / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine 2014

→ **Données filière Fruits et Légumes** : Recensement général agricole 2010 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine 2014 / Statistique Annuelle Agricole 2015 / INAO

→ **Données filière Viande** : Recensement général agricole 2010 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine 2014 / INAO / SYLAPORC / SYNALAF / INAO - Enquête annuelle SIQO 2015 / INAO

→ **Données filière Olives et autres produits** : Enquête structures 2013 / INAO - Enquête annuelle SIQO 2015 / Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine 2014 / Statistique Annuelle Agricole 2015